

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIER UN DEBIT TEMPORAIRE

Monsieur le Maire

**DEBIT DE
BOISSONS
CATEGORIE**

Je soussigné(e) Madame Meric Ansado
Prénoms Mary
Profession ou qualité Présidente du comité des fêtes permanent
Domicile 43 rue thiers 31290 Villefranche de Lauragais

Ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation d'établir un
débit de boisson temporaire

A Villefranche de Lauragais (halle centrale)

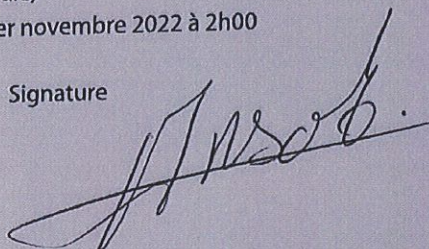
Du 31 octobre 2022 à 15h30 au 1er novembre 2022 à 2h00

A l'occasion de (1) soirée Halloween

(1) Indiquer le motif : foire,
vente de charité, fête, etc...

Signature

Le 11/10/2022



ARRETE DU MAIRE

Le Maire de la commune de Villefranche-de-Lauragais

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'arrêté de M. le Préfet, sur la police des lieux publics, pris en application de l'art. L 3335-1 du
code la santé publique

Vu l'art. L 2212-1 et L 2212-2 et/ou L 2542-2 et suivants de Code Général des Collectivités
territoriales,

Vu l'art. L 3334-2 du Code de la santé publique,

Arrête :

Le Comité des fêtes permanent

est autorisé à ouvrir un débit exceptionnel et

temporaire de boissons de catégorie

à Villefranche-de-Lauragais

Du 31/10/22 de 15 heures.30

Au 1^{er}/11/22 jusqu'à 2 heures.

Fait à Villefranche-de-Lauragais

Le 11/10/22

